Laurence Rey

Transmettre l'expertise

Laurence a toujours défendu « le fonctionnement sans permanents du plus grand syndicat de la profession. Cela garantit son ancrage dans la réalité du terrain, même si le travail est parfois artisanal ».

« *Quasi toute la rédaction était syndiquée au SNJ y compris les sténos-presse. C'était naturel dans ce petit journal issu de la Résistance. La rédaction n'était composée que de 35 journalistes, quelques-uns avaient connu la guerre. Certains étaient communistes et cet esprit de résistance qui les caractérisait m'a beaucoup marquée.* » On est en 1971, Laurence Rey entame sa carrière de journaliste à *La Liberté de l'Est* où elle restera cinq ans et adhère aussitôt au SNJ. Son engagement infatigable lui fera découvrir et exercer presque tous les mandats possibles aux fils des ans.

Née à Paris, elle déménage — âgée de sept ans — avec ses parents à Nantes. « *C'est ma ville d'adoption.* » Son père est journaliste, sa mère dans l'édition et Laurence rêve d'emboîter la carrière paternelle. « *Le déclic s'est fait lors d'un séjour linguistique en Allemagne quand j'avais 14 ans. Je me voyais correspondante de presse en français mais basée de l'autre côté du Rhin.* » Rêve brisé (du moins provisoirement) : des difficultés financières lui interdisent de longues études. Elle opte alors pour un BTS en traduction commerciale et économique. Le premier en anglais, le second en allemand. C'est à *La Liberté de l'Est* que Laurence suit pendant trois années (une matinée par semaine) une formation continue avec le diplôme du CFJ à la clé.

« Le syndicalisme est presque devenu un gros mot »

Syndiquée depuis 1971, elle mène son premier véritable combat militant en 1976 aux *Dernières Nouvelles d'Alsace* (*DNA*). « *Avant d'arriver aux* DNA, *j'avais écrit à plusieurs journaux de l'Est. La réponse de* L'Union de Reims *m'a sidérée. J'ai essuyé un non, parce que j'étais une femme. Pensant à une erreur, j'ai fait une deuxième lettre, et bien, la réponse a été la même. Pas de femmes à la rédaction de* L'Union de Reims. »

« Pas de femmes à la rédaction »

À peine embauchée aux *DNA*, la section du SNJ la sollicite « *afin de compléter sa liste pour les élections dans l'entreprise.* » Laurence est déléguée syndicale et élue suppléante au comité d'entreprise. A-t-elle souffert de son engagement syndical au cours de sa carrière ? « *J'ai l'impression que l'on m'a fait payer les négos des 35 heures. À cette époque, je couvrais le domaine de l'enseignement et, du jour au lendemain, la rédaction en chef a décidé de me mettre à l'agriculture.* » Elle est restée aussi longtemps sans promotion individuelle et sa hiérarchie lui a fait comprendre que « *ça irait très vite* » si elle abandonnait ses activités syndicales. « *Je n'ai pas abandonné.* » Bien au contraire : elle ajoute à ses mandats dans l'entreprise l'engagement au Comité national !

Ses trois mandats au Bureau national, dont l'un comme secrétaire générale, sont une continuation logique de sa démarche militante pour la défense de la profession, des journalistes pigistes, des CDD et autres stagiaires et sans-grades dont le contingent ne cesse de grandir. Jamais, elle ne baisse les bras même s'il devient difficile d'assurer la relève dans les entreprises. « *Les nombreuses suppressions de postes particulièrement dans la PQR ne facilitent pas la reconstruction du vivier des militants. Sans compter que syndicalisme est presque devenu un gros mot.* »

Elle porte un regard sévère sur les changements intervenus dans la gouvernance des titres de presse, le plus souvent intégrés dans de grands groupes. « *Nous nous trouvons face à une nouvelle génération de managers. Les directions considèrent les négociations comme des affrontements. Il y a quelques années, les négos étaient dures, certes, mais aujourd'hui, il n'y a plus de dialogue social du tout. À force de l'étouffer, je suis persuadée que les patrons se préparent un retour de bâton.* » Concernant la perception du SNJ au niveau de son entreprise, Laurence est catégorique. « *Notre syndicat est détesté par la direction. Nous sommes les empêcheurs de tourner en rond. Le SNJ pose les questions que la base se pose.* »

Bras de fer autour des droits d'auteur

Autre exemple du manque cruel de volonté de négocier, celui du bras de fer autour des droits d'auteur. 1997, les *DNA* lancent leur site web, la reproduction intégrale du contenu papier, une première pour la PQR. Un couac retentissant soulève la colère de la rédaction. Un article nécrologique, préparé à l'avance par un journaliste, est publié prématurément sur la version web ! Le SNJ réclame, en vain, des négociations sur les droits d'auteur : responsabilité éditoriale, droit moral des auteurs, rémunération (minime). Laurence se souvient : « *Le 3 février 1998, le SNJ et la CFDT gagnent leur procès contre les* DNA *au TGI de Strasbourg. Mais le droit d'auteur étant individuel, le SNJ ne pouvait que se porter aux côtés des plaignants individuels. Deux militants, Eva Knieriemen et René Kuhn, acceptent, soutenus par plus du tiers de la rédaction, les signatures ayant été rassemblées discrètement en quelques jours !* »

Ce jugement — le premier de la presse quotidienne — aura un grand retentissement. Un accord est conclu de 9 avril 1999. « *Jamais les journalistes n'avaient osé attaquer leur direction sur ce terrain devant les tribunaux* », raconte non sans fierté Laurence. Les militants SNJ du *Progrès* et du *Figaro* suivront l'exemple. En 2001, deux journalistes de France 3 Alsace, soutenus par le SNJ des *DNA*, obtiennent eux aussi gain de cause, ouvrant la voie à un accord national à France Télévisions. Après la loi Hadopi de juin 2009, nouvelle bataille devant la commission des droits d'auteur des journalistes au ministère de la Culture. « *Avec Christophe Niess, nouveau DS, j'ai défendu notre dossier à Paris juste avant de partir en retraite* », se souvient Laurence. Un nouvel accord est conclu au printemps 2014, avec cession au sein du groupe Ebra. Quelques militants ont refusé de signer les conventions individuelles.

Depuis, les commandes syndicales aux *DNA* sont passées aux plus jeunes. Laurence, quant à elle, continue à endosser la responsabilité à la tête de la section Alsace du SNJ, espérant néanmoins passer un jour, là aussi, le flambeau. Elle ne craint pas pour l'avenir du SNJ : « *Il faut faire confiance aux jeunes générations dans les entreprises et au niveau national. C'est aux "vieux" de leur transmettre l'histoire des acquis et des luttes et surtout l'expertise. Il faut trouver une articulation entre retraités (sans poste politique) et actifs qui doivent prendre les commandes* ».

Ulrike LE GUILLOUX